

# FORMATION VHSS

Bâtir et déployer son plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure

## PARCOURS 3

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les impacts de la réglementation VHSS sur sa structure et ses obligations en fonction de son rôle dans l'organisation (droits et devoirs) ;
- Identifier les rôles et le champ de responsabilités des différents acteurs dans son organisation : encadrement de proximité, collaborateurs, référents... ;
- Définir des pistes d'action concrètes pour lutter contre ces comportements dans la diversité des situations de VHSS identifiées (ex. désigner un référent, formation de formateur, action de sensibilisation, plan de communication...) ;
- Déterminer et mettre en oeuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées (accompagnement des victimes, actions de prévention, baromètre social...) ;
- Mobiliser et engager de manière pérenne les collaborateurs dans la démarche.

### Méthodes pédagogiques

- Étude de cas et mise en situation
- Étude de supports (articles, photos...)
- Questionnaire en ligne
- Jeux collectifs
- Échanges entre les participants et avec le formateur

### Tarifs

#### INTER

En distanciel	630€
Bourgogne-Franche-Comté - Bretagne - Corse	735€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	945€

#### INTRA (tarifs par jour de formation)

En distanciel	1550€
Bourgogne-Franche-Comté - Bretagne	2000€
Corse	2200€
Guadeloupe - Guyane - Martinique	2850€



### Modalités

**Durée** : 21 h - présentiel ou visioconférence  
12 personnes maximum

Connexion internet nécessaire

**Prérequis** : aucun

**Public bénéficiaire** : personnes chargées d'élaborer et de mettre en place une stratégie, des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/auprès de leurs équipes (ex : employeurs, responsable d'une structure, etc..)

**Modalité d'évaluation** : quiz de fin de formation

**Délai** : formation organisée sous 3 mois

### Attestation

Cette formation est accessible à tout salarié ou entreprise souhaitant se former sur le thème des violences et harcèlements sexistes et sexuels en milieu professionnel.

Renseignez-vous auprès de l'AFDAS pour la prise en charge financière de cette formation.

Référent personne en situation de handicap et référent réclamation : [formation@colosse.fr](mailto:formation@colosse.fr)

**INSCRIPTION**

**COLOSSE**   
AUX PIEDS D'ARGILE

N° SIRET : 804 755 841 00041 - Code APE : 9499Z

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, enregistrée sous le N° W401004386 à la Préfecture de Mont de Marsan

Formation AFDAS Colosse aux pieds d'argile - Janvier 2024